



COVID 19 – DES MESURES POUR SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

En complément des mesures nationales et régionales de soutien, de nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement ont été mis en place par la ville de Brest, Brest métropole et leurs partenaires.

Publié le 23/07/2020

DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES POUR AIDER LES ASSOCIATIONS, ENTREPRENEURS, COMMERÇANTS ET ARTISANS DU TERRITOIRE À FAIRE FACE AUX IMPACTS ENGENDRÉS PAR L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

En complément des aides de l'État et de la Région, un dispositif d'urgence d'accompagnement au secteur économique du territoire a été élaboré. Il prévoit plusieurs types de mesures, notamment :

L'aide « Covid-Résistance + » pour les TPE

275 000 € pour aider les TPE ayant déjà bénéficié du fonds « COVID – Résistance » de la Région Bretagne et qui sont en difficulté de trésorerie. Cette aide comprise entre 3 000 € et 5 000 € sera allouée après l'intervention d'une structure d'accompagnement qui, après un pré-diagnostic favorable, motivera le soutien à apporter et la capacité de l'entreprise concernée à poursuivre son activité. Un accompagnement renforcé de l'entreprise sera réalisé durant les 6 mois suivants l'attribution de l'aide.

Pour plus d'informations, consultez [la fiche pratique « COVID-RESISTANCE+ »](#) ➔

Le soutien à l'investissement des commerçants-artisans indépendants

Cette aide est destinée à toute entreprise commerciale ou artisanale indépendante, inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, de 7 salariés CDI équivalent temps plein maximum (hors Gérant/Président) et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 million d'euros HT. Elle consiste à subventionner 50% des investissements et travaux d'amélioration des locaux professionnels, notamment rendus nécessaires par les contraintes sanitaires et jusqu'à 5 000 €. A noter que le financement se traduisant par des travaux, ce dispositif contribue à soutenir l'activité des entreprises du bâtiment.

Pour plus d'informations, consultez [la fiche pratique « Soutien à l'investissement des commerçants-artisans indépendants »](#) ➔

En outre, des mesures de report ou d'exonération de certaines redevances, taxes ou loyers ont été adoptées très tôt. En tout, ce sont près de 1.7 millions d'euros qui ont été mobilisés par Brest métropole pour soutenir l'activité économique.

Conseil et accompagnement individualisés

Afin d'accompagner les chefs d'entreprises et professionnels, les agents du [service Relations Entreprises](#) ➔ répondent à leurs questions et les conseillent dans les démarches à accomplir pour bénéficier des mesures prises aux niveaux local comme national.

Retrouvez l'ensemble de ces mesures ainsi que toutes les mesures publiques (État, BPI France, Région Bretagne,...) dans [le guide « Les mesures pour soutenir les acteurs économiques du territoire »](#) ➔ édité par Brest métropole en partenariat avec les chambres consulaires.




Brest soutient ses commerçants, cafetiers et restaurateurs.



RETOUR À LA LISTE

BREST MÉTROPOLE

24 RUE COAT-AR-GUÉVEN
CS 73826
29238 BREST CEDEX 2

 02 98 33 50 50

**ORGANISER VOTRE
ÉVÉNEMENT** 